

Paris, le 14 janvier 2025

## **La CADES inaugure son programme 2025 par un premier emprunt de référence en dollars US**

**2,5 milliards US\$ - Maturité : 5 ans – Coupon semi-annuel : 4,75 %**

**La Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale (CADES), en charge de financer et d'amortir la dette sociale en France, a clôturé ce jour son premier emprunt de référence dans le cadre de son programme d'émission pour 2025, de maturité 5 ans et d'un montant de 2,5 milliards de dollars US.**

L'emprunt de référence en dollars a été réalisé dans le cadre du programme établi selon la règle 144A/3(c)(7) de la U.S. Securities Act de 1933 aux Etats-Unis.

### **Principales caractéristiques de l'émission**

Le prix de cette émission de coupon semi-annuel 4,75 %, de maturité 5 ans (échéance 22 janvier 2030), a été fixé à 99,032 %. La transaction a été conclue avec une marge correspondant à un écart de 68 points de base au-dessus de la courbe des contrats d'échange de taux au jour le jour SOFR américains (équivalent à 37,6 points de base au-dessus du bon du Trésor américain de maturité 5 ans).

La CADES a mandaté Barclays, Crédit Agricole CIB, JP Morgan et Société Générale en tant que chefs de file pour diriger cette opération.

Cet emprunt de référence en dollars a rencontré un large succès auprès des investisseurs, avec un livre d'ordre de plus de 6,8 milliards de dollars, rassemblant plus de 90 investisseurs.

Le placement s'est effectué auprès d'investisseurs établis au Royaume-Uni pour 36 %, en zone euro pour 13 %, dans le reste de l'Europe pour 21 %, en Amérique pour 19 %, en Asie pour 10 %, et dans le reste du monde pour 1 %.

Les banques ont souscrit 53 % de l'emprunt, les banques centrales et institutions publiques 30 %, les investisseurs institutionnels 16 % et d'autres investisseurs 1 %.

### **A propos de la CADES**

Créée en janvier 1996 par le gouvernement français, la Caisse d'Amortissement de la Dette Sociale a pour mission de financer et d'amortir la dette sociale en France par l'émission d'emprunts obligataires à court, moyen et long terme sur les marchés de capitaux internationaux.

Pour mener à bien sa mission, des ressources régulières lui sont assurées par la population française pour le paiement des intérêts et pour l'amortissement de la dette.

Placée sous la tutelle du ministre chargé des finances et le ministre chargé de la sécurité sociale, la CADES exerce sa mission sous le contrôle du Parlement et du Conseil Constitutionnel.

La liaison de la CADES avec la sphère sociale est assurée par un conseil d'administration et un comité de surveillance qui comprend notamment quatre parlementaires.

Forte de la mission confiée par le Parlement, la CADES s'inscrit comme l'un des maillons essentiels dans la maîtrise et la réduction de la dette sociale en France en s'appuyant sur des mécanismes de financement et d'amortissement efficaces et éprouvés.

Depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2017, les équipes de la CADES et de l'AFT (Agence France Trésor) se sont rapprochées afin de constituer un pôle d'excellence dans l'émission de titres publics français. Dans ce cadre, la CADES a confié à l'AFT la responsabilité opérationnelle de ses activités de financement. La CADES est maintenue en tant qu'entité indépendante garantissant l'effectivité du principe de cantonnement et d'amortissement de la dette sociale, conservant les prérogatives de son président exécutif, du conseil d'administration et de son comité de surveillance. L'AFT agit au nom et pour le compte de la CADES en utilisant ses personnels qu'elle lui a mis à disposition.

Toutes les informations concernant la CADES et ses émissions sont disponibles sur [www.cades.fr](http://www.cades.fr)

### AVERTISSEMENT

*Les présents documents écrits ne doivent pas être diffusés aux États-Unis. Les informations contenues dans les présentes ne constituent pas une offre de valeurs mobilières à vendre aux États-Unis.*

*Les présents documents ne doivent pas être diffusés, directement ou indirectement, aux États-Unis (y compris dans leurs territoires et possessions, un quelconque État des États-Unis et le District of Columbia). Les présents documents ne constituent pas ni ne font partie d'une offre ou d'une sollicitation d'achat ou de souscription de valeurs mobilières aux États-Unis. Les Billets auxquels il est fait référence dans les présentes n'ont pas été et ne seront pas inscrits en vertu de la Loi états-unienne de 1933 sur les valeurs mobilières, telle que modifiée (la « Securities Act »), et ne peuvent être proposés ou vendus aux États-Unis ou à des ressortissants des États-Unis à moins d'être inscrits en vertu de la Securities Act ou d'une exemption des obligations d'inscription de la Securities Act. Aucune offre publique de titres ne sera faite aux États-Unis.*

#### Contact CADES

Geneviève GAUTHEY  
Secrétaire générale  
Tél. : 01 40 04 15 41  
[genevieve.gauthey@cades.fr](mailto:genevieve.gauthey@cades.fr)

Maelle VIALE  
Chargée de communication  
Tél. : 01 40 04 15 37  
[maelle.viale@cades.fr](mailto:maelle.viale@cades.fr)

#### Contact ACTIFIN

Relations presse  
Isabelle DRAY  
01 56 88 11 29  
[idray@actifin.fr](mailto:idray@actifin.fr)

Alexandre COMMEROT  
01 56 88 11 11  
[acommerot@actifin.fr](mailto:acommerot@actifin.fr)